

Calendrier de dépôt des dossiers 2024 Congé de Formation Professionnelle (CFP)

VOTRE FORMATION DEBUTE EN	PÉRIODE D'ENVOI DES DOSSIERS (*)	COMMISSION	REPOSE ECRITE A PARTIR DU
2024 AVRIL MAI JUN	Du 2 novembre 2023 au 5 janvier 2024	MARS	23 mars 2024
2024 JUILLET AOUT SEPTEMBRE	Du 1 février 2024 au 12 avril 2024	JUIN	6 juillet 2024
2024 OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE	Du 3 mai 2024 au 5 juillet 2024 <i>Dernière période pour les formations commençant sur le dernier trimestre 2024.</i>	SEPTEMBRE	3 octobre 2024
2025 JANVIER FEVRIER MARS ...	Du 2 aout 2024 au 13 septembre 2024	NOVEMBRE	23 novembre 2024

(*) En dehors de ces périodes, votre dossier sera présenté à la séance suivante.

Nous vous conseillons de commencer vos démarches au minimum **six mois avant le début de la formation.**

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Votre dossier doit être envoyé exclusivement en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

ANFH Île-de-France - Pôle CFP - 3 rue Ferrus – 75014 PARIS

Les dossiers incomplets seront rejetés - Cf document « Pièces indispensables »

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos Conseillers en Dispositifs Individuels, tous les jours de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 :

Monsieur Mustapha LEKBIR

01 53 82 82 33 m.lekbir@anfh.fr

Madame Manal ABDELLI

01 53 82 82 36 m.abdelli@anfh.fr

Accueil

01 53 82 87 88 iledefrance@anfh.fr